

LE CARNET

AMMERSCHWIHR

Alice Schueller n'est plus

La population d'Ammerschwihir a appris avec grande peine le décès, à l'âge de 84 ans, d'Alice Schueller, née Lichtlé, survenu samedi 6 juillet. La disparue, née le 20 novembre 1928 à Strasbourg, était la fille de « Lichtlé Martala », la si gentille épicière de la vieille ville, qui tenait boutique rue de l'Ours durant des décennies. À Ammerschwihir, le 31 août 1951, Alice avait uni sa destinée à celle de Paul Schueller, un vigneron de la cité, dont l'exploitation sise rue de l'Église, a été reprise par leur fils Maurice. Quatre enfants firent leur bonheur : Maurice, époux de Babette Dabek ; Chantal, épouse de Marc Simonin ; Christophe, époux de Nadine Michel, tous trois domiciliés à

Ammerschwihir ; et Caroline, épouse de François Faller, qui réside à Kaysersberg. Alice Schueller avait la fierté de chérir douze petits-enfants et cinq arrière-petits-enfants. Une belle descendance qui l'a entourée de beaucoup d'affection et de tendresse tout au long de sa vie, puis l'âge venant, à la résidence hospitalière de la Weiss et à la MGEN des Trois-Epis. Son époux Paul était, quant à lui, décédé en 2003. Les obsèques d'Alice Schueller sont célébrées aujourd'hui jeudi 11 juillet, à 14 h 30, en l'église Saint-Martin. À ses enfants et à toute la famille dans la peine, les DNA adressent leurs très vives condoléances.

RIBEAUVILLÉ Chapelle Sainte-Marguerite
Exposition artistique

Une exposition à découvrir. PHOTO DNA

Jusqu'au dimanche 14 juillet la chapelle Sainte-Marguerite de Ribeauvillé accueille une exposition qui est visible tous les jours de 14 h à 19 h. L'on y trouve Andrée Klipfel-Vauge qui présente des peintures *Mythes et paysages* : des peintures à l'huile réalisées sur des plaques d'aggloméré d'un bien bel effet. Christian

Klipfel, le frère de la peintre, présente toute une série de photographies artistiques qu'il a prises lors de ses séjours au Pérou. Enfin, Monique Muller présente toute une série de peintures abstraites dans un bien beau mélange de couleurs ainsi que différents objets comme assiettes peintes, sac...

RIBEAUVILLÉ Gym plaisir
Escapade à la citadelle de Bitche

Une escapade à la citadelle de Bitche a été proposée aux membres de Gym Plaisir. PHOTO DNA

Le samedi 15 juin, une quarantaine de membres et sympathisants de l'association « Gym Plaisir » de Ribeauvillé ont effectué leur sortie annuelle à Bitche. La visite du fort a permis de découvrir l'histoire de cette place forte qui a résisté longtemps aux troupes allemandes en 1870. La visite a été agrémentée par la projection d'un film de fiction intitulé *La fortresse assiégée*. La journée s'est poursuivie par la visite du « Jardin pour la Paix » au pied

de la citadelle. Ce jardin contemporain déploie des parterres de créations végétales propices à la flânerie. Après le repas et une promenade digestive autour du lac, le groupe s'est rendu au château de Lichtenberg, château fort médiéval qui offre son cadre magnifique à des expositions, des représentations théâtrales et des concerts. Le retour à Ribeauvillé vers 20 h a permis des échanges sur cette belle journée.

L'AGENDA

GUÉMAR

Soirée musique et cinéma

► VENDREDI 12 JUILLET, musique et cinéma à la Canardière à Guémar. Soirée en

plein air : à 19 h, concert de musique irlandaise des « Chums » ; à 22 h, projection du film *L'Irlandais* de John Michael Mc Donagh. Soirée gratuite. Buvette et petite restauration sur place.

KAYSERSBERG Rallye pédestre sur Albert Schweitzer

Marcher pour apprendre

Le 22 septembre, le club de plongée de Kaysersberg organise un rallye pédestre sur le thème d'Albert Schweitzer, à l'occasion du centenaire du départ du docteur pour le Gabon. Un moyen ludique de mieux connaître le prix Nobel de la paix.

« LE BUT EST D'ACQUÉRIR une culture sur la vie d'Albert Schweitzer sans se prendre le chou ! », résume Olivier Schieber, l'un des membres du club de « l'Aquateam » kaysersbergé. C'est la seconde année que le club de plongée organise un rallye pédestre pour se faire connaître.

Cette fois, la mairie leur a suggéré de participer à l'ensemble des événements organisés dans la région pour le centenaire du départ d'Albert Schweitzer au Gabon. C'est donc le 22 septembre que se tiendra la manifestation, avec, au choix, un parcours familial de 5 km, ou pour les promeneurs plus expérimentés, un circuit de 8 km. Entre vieille ville et hauteurs de Kaysersberg, les marcheurs devront remplir un carnet de rou-



L'Aquateam avait déjà organisé un rallye pédestre en octobre dernier. DOCUMENT REMIS

te qu'ils auront acheté 4 € (1 € pour les enfants). Au fil du chemin, ce « road-book » guide le joueur de manière ludique, en lui posant énigmes et autres rébus, ou en l'amenant à des stands de jeux participatifs tenus par des membres du club de plongée. Les participants seront aussi amenés à passer dans le musée

Albert Schweitzer.

L'objectif est de trouver des mots qui viendront compléter la biographie d'Albert Schweitzer, située dans les dernières pages du carnet. « Nous souhaitons que les gens parlent entre eux, en restant dans des thèmes chers à Schweitzer, comme la paix ou le respect de la vie », indique Olivier Schieber.

À l'arrivée, des assiettes de schiffala-pommes de terre attendront les plus gourmands, et un tirage au sort des biographies du prix Nobel de la paix 1952 sera effectué pour gagner des lots. Le départ se fera au Badhus, de 9 h à 15 h 30. ■

FLORENCE TRICOIRE

KAYSERSBERG Solidarité

Art et artisanat d'Afrique

L'Espace Belle Promenade à Kaysersberg offre ses volumes à deux associations qui présentent diverses créations d'artistes et artisans du Sénégal et d'Algérie.

L'ASSOCIATION Kébémér Amitié (AKA), présidée par Jo Laengy de Munster, s'est donnée pour mission de construire des murs autour des bâtiments d'écoles de Kébémér, dans le nord du Sénégal. Ceci permet non seulement de sécuriser les lieux, mais aussi d'installer des lavabos et des toilettes pour assurer une scolarisation régulière. Parmi les diverses actions entreprises pour réunir les sommes nécessaires à la construction de ces murs (300 ou 400 m de long), l'AKA - Alsace et sa partenaire Aka-Sverige organisent une expo-vente



Quand les tapis du Sahara et les peintures sénégalaises s'exposent pour la bonne cause. PHOTO DNA

d'œuvres provenant en direct d'artistes et artisans passionnés. Trait d'Union Solidarité - Alsa-

ce (TUS), que préside Marie-Claire Radigue, soutient depuis 2005 un atelier de tissage de tapis à Timimoun, dans le Sa-

hara algérien. Au fil du temps, les tisserands se sont perfectionnés dans des créations en teintures végétales, sauvant un patrimoine culturel en voie de disparition. TUS, avec le soutien d'une association partenaire, a récemment repris en plus un atelier de couture et de broderie, appelé à se développer. Dans sa partie de l'exposition, on trouvera bien sûr des tapis (pièces uniques), des bijoux touareg et zénète, ainsi que des créations en tissus brodés.

L'ensemble offre une belle évocation vers des horizons lointains à travers des objets tout simplement beaux. ■

► L'Espace Belle Promenade sera ouvert tout l'été, chaque samedi et dimanche, de 14 h à 18 h de début juillet à fin août. Entrée gratuite.

AMMERSCHWIHR Conseil municipal

Des projets pour l'année

Le conseil municipal d'Ammerschwihir s'est réuni le 17 juin. Plusieurs points ont été abordés.

LA MAIRIE N'EXERCE PAS son droit de préemption urbain pour les biens situés 15, Grand'rue ; 21, rue des Marguerites ; 1, rue des Bains ; 21, rue des Chevaliers-de-Malte aux Trois-Epis ; 11, rue des Jonquilles et rue du Lt-Mourier.

Le conseil a dévoilé les marchés publics pour 2013 : revêtement en gazon du Sand Pfad, maîtrise d'œuvre pour la reconstruction de l'orgue de St-Martin, travaux de ferronnerie-métallerie à la Maison St-Ignace ainsi qu'au réservoir, mission SPS dans le cadre des travaux d'aménagement de l'hôtel de ville, contrôle technique de construction pour la mairie, fourniture et pose de trois armoires dans la biblio-

thèque de l'école maternelle, renouvellement de l'installation téléphonique à la mairie, création d'une piste cyclable reliant le Quartier des Fleurs au centre historique, renouvellement partiel de la conduite AEP route du Vin et le remplacement de sept vannes de sectionnement.

Le conseil a également communiqué sur le litige opposant la Sté. BEMA à la ville. Le tribunal administratif de Strasbourg a décidé de rejeter la requête de cette société. Quant au litige entre Mittelberger et la ville, l'affaire est en cours.

Intercommunalité Le conseil municipal fixe le nombre de délégués à 24 pour les 10 collectivités. La commune concède un terrain en forêt communale au profit du SIVOM des Trois-Epis. Cette concession de 15 ares permet l'implantation d'un réservoir d'eau potable de 400 m³

ainsi que l'installation, l'aménagement et l'utilisation des chemins de service, cela pour une durée de 30 ans avec une redevance annuelle de 15,24 €. Ce délai étant arrivé à échéance, le conseil municipal autorise le renouvellement pour la même durée, avec une redevance (non sujette à révision) de 100 €.

Une commission communale est créée ; le conseil municipal approuve cette création et désigne André Thomann, Jeannine Ruhlmann et François Gröndahl (le maire étant président de droit) comme membres.

À propos de la SIENOC, l'adjoint Thomann présente le rapport évoquant le bilan financier et souligne le caractère inévitable des hausses du prix de l'eau. Aux Trois-Epis, l'immeuble sis 7, rue du Ch.-A.-Salzmann pourrait faire l'objet d'une vente forcée et le maire suggère de rester attentif à son devenir.

Trois dossiers sont jugés structurants pour obtenir une aide du conseil général : restaurations de l'orgue et de la Tour des Fripons et valorisation de la rue des Remparts. Des travaux hydrauliques et agricoles d'aménagement du Sandpfad et du Naegstalweg sont prévus. Une aide de la région est envisagée dans la Grand'rue pour la Tour des Fripons et l'inspection académique a confirmé la fermeture d'une classe bilingue. Dans la vallée de Kaysersberg, des conteneurs pour textiles vont être installés. Ce service recommande de traiter avec « Le Relais » qui est en rapport avec « Terre des Hommes » ; la population sera invitée à user de la benne et de ne plus donner suite aux ramassages sur la voie publique. La vidange des conteneurs pour verres et papiers n'étant pas suffisante, une benne de 5 m³ sera rajoutée. ■